

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Brion-Bécasseau \(Veuve\) et fils, 26 janvier 1847](#)

Jean-Baptiste André Godin à Brion-Bécasseau (Veuve) et fils, 26 janvier 1847

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Brion-Bécasseau \(Veuve\) et fils](#) est destinataire de cette lettre

[Houlon](#) est cité(e) dans cette lettre

[Lefert](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 1 p. (43)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Brion-Bécasseau (Veuve) et fils, 26 janvier 1847, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26331>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[26 janvier 1847](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Brion-Bécasseau \(Veuve\) et fils](#)

Lieu de destinationReims (Marne)

Description

RésuméGodin retourne à Veuve Brion-Bécasseau et fils un billet de 78,40 F en expliquant qu'il n'y a pas d'erreur dans le prix de la cuisinière sur la facture qu'il a envoyée, et que c'est au même prix que Didier, Houlon et Lefert achètent les cuisinières. Il émet un mandat de 58 F à honorer avant le 10 février 1847.

Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [Didier \[monsieur\]](#)
- [Houlon \[monsieur\]](#)
- [Lefert \[monsieur\]](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBrion-Bécasseau (Veuve) et fils

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

ActivitéCommerce

BiographieEntreprise de poterie d'étain établie à Reims (Marne) au milieu du XIXe siècle. Elle distribue des appareils de la manufacture Godin-Lemaire et Godin la sollicite en 1847 pour la fabrication d'instruments de cuisine.

NomHoulon

GenreHomme

Pays d'origineFrance

ActivitéCommerce

BiographieQuincaillier à Reims (Marne) au XIXe siècle, distributeur d'appareils de la [manufacture Godin-Lemaire](#).

NomLefert

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéIndustrie (grande)

BiographieMarchand de fers à Reims (Marne) dans la première moitié du XIXe siècle, distributeur d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire. Un marchand de fers et quincaillier du nom de Lefert-Pannet est répertorié à Reims en 1846-1850. En 1908 est enregistré le décès de Madame veuve Lefert-Pannet, 87 ans, au 60, rue de Vesle à Reims (Marne).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Rums
26 janvier

Madame V^{re} Brin Brasseur et fils
Je renvoie à l'instant votre lettre datée d'ici
d'où je retire votre B de 16. des que je
vous retournerai sous ce pli j'étais dans l'obligation de
vous inscrire pour vous prouver qu'il n'y a pas la
moindre erreur dans le prix que je vous ai fixé
en 16 pour la cuisine que je ne ai caprice
est le prix que payent M^{lle} Didie, Roubaix, & Lefeb.
pour plus de régularité dans les écritures je dispose
donc vous en mon mandat de 10 francs d. 43.40
exempte aux 3 mois 1/2 % 1 30

veuillez accueillir cette disposition pour sold. 44.00
et agréer assésse de mes nouvelles amies
mes salutations

St Quentin
26 janvier

Monsieur Reigasse

il n'y a rien d'involontaire de ma part
dans ce qui vous convient d'appeler une
erreur lorsque je vous dis pour ^{le modèle} ma première
emprunte vous m'en avez fixé le prix à
30 fr je vous demandais ensuite quel prix vous
me feriez payer trois autres modèles faits sur cela
vous me dites que le prix irait environ à 10 fr
le plus mais plus tard vous me le portez à 16
ce qui nous donnait 46 francs et non 45 que
vous me comptez aujourd'hui je vous jure remarquer la
différence considérable sur le prix que le marié
fait croire vous consentiez alors à réduire le prix
à 40 fr et à me faire en sus le mot qu'on et le n^o
commun prétendrez vous d'ailleurs me faire payer 5 lettres
5 francs quand vous ne les faites payer habituellement
que 50 centimes la lettre

Je vous prie donc M^{re} d. de vous excuser que
je fasse accueil à votre disposition de bien vouloir
vous conformer à nos conventions

Je l'honneur de v. s.